

PERIMETRE DU QUARTIER

Herauld (34)

Commune : **Montpellier.**

Z.R.U. : **La Paillade.**

9105040

n° d'ordre : 182

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Avenue de Heidelberg jusqu'aux limites des parcelles section LS n°7;2
- Limite des parcelles section LS n° 7 et 2 et limite des parcelles section LS 5,6 et 2 jusqu'à la rue Tipasa
- Rue Tipasa jusqu'à l'avenue de Bologne
- Avenue de Bologne jusqu'aux limites Ouest des parcelles section LZ n°174 et 175
- Limite Ouest des parcelles section LZ 174, 175 jusqu'à la limite des sections LT/LZ
- Limites des sections LT/LZ jusqu'à Avenue Guilhem de Poitiers
- Avenue Guilhem de Poitiers jusqu'à la rue de l'Agathois
- Rue de l'Agathois (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) jusqu'à la limite Nord de la parcelle section TP 57
- Limite Nord de la parcelle TP 57 suivre limite Nord-Ouest des parcelles section TP 58, limite Est des parcelles section TP 58, 56, 55, 51, 50, 49 jusqu'à la rue de la Clairière
- Rue de la Clairière (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) jusqu'à la rue Sainte-Barbe
- Rue Sainte Barbe (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) jusqu'aux limites Est des parcelles section TT n°39, 40, 3, 4, 43
- Limite Est parcelle 44 jusqu'à la limite Nord de la parcelle TT 31
- Limite Nord des parcelles section TT 31, 30, puis limite Est parcelle 30, limite Sud parcelle 30 et la limite Nord de la parcelle TT 32a jusqu'à la rue Emile Picard.
- Rue Emile Picard jusqu'à la rue du Professeur Blayac
- Rue du Professeur Blayac jusqu'à la rue Marius Petipa
- Rue Marius Petipa jusqu'aux limites Sud des parcelles section TY n° 38, 39 (collège Villeneuve) pour rejoindre la rue du Pilory
- Rue du Pilory, de la limite Nord de la parcelle section TY n° 37 jusqu'à l'avenue de la Liberté
- Avenue de la Liberté jusqu'au Rond Point Robert Schuman
- (Avenue de Heidelberg)